



DOSSIER

LOGEMENT À L'ANNÉE ET PATRIMOINE



11
**MOBILITÉ
LIGNES 20
EST & OUEST**

Nouveaux horaires d'hiver
2022-2023.



15
**TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
LA BAULE-ESCOUBLAC
DISTINGUÉE DE LA
MARIANNE D'OR**



19
**TRAVAUX
RÉHABILITATION
DE L'AV. DE LATTRE
DE TASSIGNY**

SOMMAIRE

BULLETTIN MUNICIPAL AUTOMNE 2022 #10

- 04 DOSSIER
Logement à l'année et patrimoine
- 09 VIE MUNICIPALE
Actu de la municipalité
- 11 MOBILITÉ
Lignes 20 Est & Ouest
- 15 LA VILLE EN MOUVEMENT
Actu
- 20 LA VILLE EN IMAGES
Été 2022
- 24 AGENDA
Octobre à décembre 2022

PLUS FACILE, PLUS PRATIQUE TOUTES MES DÉMARCHES EN LIGNE



Demande d'urbanisme



Rendez-vous à l'État civil



Déclarer un objet perdu...



labaule.fr

©Ville de La Baule-Escoublac - Crédit photos: Alfredo López Adobe Stock

✓ Enregistrement et suivi de votre demande

✓ Accessible depuis un ordinateur ou un mobile

✓ Signalement géolocalisé...



labaule.fr

FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Pour recevoir toutes les informations municipales (animations, travaux, environnement...), pour poser vos questions, transmettez vos coordonnées à : communication@mairie-labaule.fr

Ce numéro est téléchargeable sur le site : www.labaule.fr

Directeur de la publication :
Franck Louvrier

Rédacteur en chef :
Philippe Rouger

Rédaction et mise en page :
Direction de la Communication

Remerciements :
Ville de La Baule-Escoublac

Crédits photos :
Ville de La Baule-Escoublac | Patrick Gérard | Adobe Stock: DDRockstar; Kittiphan; Looker Studio; Pixel-Shot | Freepik: Rawpixel.com

Création, mise en page :
Direction de la Communication

Impression : OFFSET 5
Tirage : 22 000 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique



“ **La page de l'été étant tournée,
il nous faut maintenant faire face
à de nouveaux défis** ”

Chères Bauloises, chers Baulois,

Comme vous allez le constater, pour ce numéro post-entrée, votre bulletin municipal trimestriel s'est offert un beau toilettage, avec une maquette largement remaniée. C'est une façon de saluer la très belle saison estivale que nous venons de connaître.

En effet, pour la première fois depuis trois ans, nous venons de vivre un été plein, sans contraintes sanitaires, ni incertitudes qu'elles généraient, une saison où chacun a pu se déplacer librement pour profiter de ses vacances avec l'assurance que manifestations et événements se dérouleraient de façon classique et normale.

Avec l'aide d'une météo exceptionnelle, notre économie touristique a retrouvé toutes ses couleurs. Cette saison estivale a été une réussite absolue qui a confirmé l'attractivité de notre territoire (cf. l'avis des Internauts p. 17).

Ainsi, sur l'ensemble de juillet-août, le nombre de nuitées enregistrées est supérieur à celui des années pré-COVID (2019). Nous observons toutefois une légère baisse en hôtellerie au profit des locations saisonnières meublées. Le nombre d'excursionnistes (visiteurs à la journée sans nuit) a continué d'augmenter avec près de 3 millions de visiteurs comptabilisés, soit une progression de + 17% par rapport à l'année passée, déjà exceptionnelle. Ce chiffre peut toutefois traduire les difficultés de pouvoir d'achat que rencontrent nos compatriotes, car, par définition, ces touristes d'un jour ont une consommation en matière de restauration, et bien sûr d'hébergement, moindre.

Si 89 % de nos visiteurs ont été des Français, cette saison marque néanmoins le grand retour des étrangers, en augmentation de 50 % par rapport à 2021.

Autres chiffres marquants, sur les deux mois, plus de 80 % des personnes ayant fréquenté la presqu'île se disent satisfaites de leur séjour. Quant aux professionnels, à 71 % ils estiment leur saison satisfaisante ou très satisfaisante.

Cette période estivale aura également confirmé des changements de consommation, avec une demande en visites guidées, excursions et randonnées qui ne cesse de croître et l'explosion du cyclotourisme, activité à laquelle notre presqu'île peut répondre avec des équipements de très grande qualité.

La saison d'été peut aussi être celle de tous les dangers : avec une population qui, au plus fort de la

fréquentation de la ville peut être multipliée par 10, le risque est grand de voir se développer une insécurité absente d'ordinaire.

Heureusement, forts de l'expérience acquise en particulier l'année passée, nous avons su maîtriser la situation. Le renforcement de nos moyens (effectifs de la Police municipale, vidéoprotection, renforts saisonniers) porte clairement ses fruits. Ainsi, les chiffres des actes de délinquance et d'incivilités ont été contenus. Notre présence sur le terrain s'est accrue : à défaut de « zéro incivilité », nous appliquons « tolérance zéro ».

Nous restons fidèles à notre ligne de conduite : pédagogie, prévention, puis si nécessaire, sanction. Nous resterons inflexibles et nous allons continuer de faire comprendre qu'à La Baule-Escoublac, il y a des comportements que nous n'acceptons pas.

Je tiens à nouveau à remercier les renforts de police saisonniers, la compagnie de CRS venue de Dijon, les équipages policiers de La Baule, de Saint-Nazaire et de Nantes, les nageurs sauveteurs sur la plage, les militaires de l'opération Sentinelle, dont la présence a plus que contribué à cette réussite, à assurer globalement la tranquillité de nos estivants et à faire respecter les règles du vivre ensemble.

La page de l'été étant tournée, il nous faut maintenant faire face à de nouveaux défis : contexte inflationniste et inquiétudes pour le pouvoir d'achat, nécessité de la transition énergétique...

Sur ce dernier point, et avant même les injonctions gouvernementales ou les risques de dépenses imprévues sur les fluides, depuis deux ans, notre municipalité s'est emparée de ce sujet (cf. p. 15). Nous sommes ainsi en train d'élaborer un plan de sobriété énergétique qui sera présenté en fin d'année pour être appliqué dès janvier 2023 (cf. p. 9).

C'est en étant exemplaire dans ce domaine que la Ville pourra espérer entraîner nos concitoyens dans son sillage.

Maire de La Baule-Escoublac

Vice-Président du Conseil régional des Pays de la Loire

FAVORISER LE LOGEMENT À L'ANNÉE À LA BAULE- ESCOUBLAC

Chacun peut le constater, se loger en presqu'île devient compliqué. Ce phénomène s'est accéléré depuis quelques mois avec un exode urbain croissant, les citoyens fuyant les grands centres-villes pour chercher une meilleure qualité de vie. Conséquences pour de nombreuses communes balnéaires : rareté du foncier, spéculation immobilière, diminution du parc de logements locatifs à l'année, accroissement du nombre de locations saisonnières meublées...



Consciente de ce phénomène, la Ville a mis en place une politique du logement dynamique afin d'inverser cette tendance, avec un double objectif :

- ▶ permettre aux Baulois déjà résidents de rester vivre ici ;
- ▶ faciliter l'arrivée de jeunes actifs, en particulier les couples avec enfants (notamment pour pérenniser nos écoles).

ÉTAT DES LIEUX (2021)

23 672 logements à La Baule-Escoublac :

10 791 résidences principales (occupées au minimum huit mois/an)

11 901 résidences secondaires dont **1 615** déclarées (14 %) ont fait l'objet d'une demande d'autorisation de changement d'usage (location meublée saisonnière)

980 logements vacants (vides et/ou inhabitables en l'état)

846 logements sociaux + **150** livrables d'ici à début 2024

CONTRE LES IDÉES REÇUES

Selon une étude de la FNAIM, les locataires à l'année « mauvais payeurs » sont moins de 3 % au niveau national, concentrés dans les grands centres urbains.

Deux axes d'action

1/ Réguler l'explosion des logements dédiés à la location touristique meublée (sans toucher directement à l'existant) :

Le constat est là : la multiplication du nombre de locations saisonnières meublées (favorisée par les plateformes en ligne) dans les zones à la fois très tendues en termes de foncier et très prisées des touristes, alimente la pénurie de logements disponibles à l'année, assortie d'une augmentation mécanique des loyers.

Pourtant, hors juillet-août, le taux d'occupation de ces meublés de tourisme n'est qu'aux alentours de 22 %, générant une grande déperdition sur le disponible.

Autres conséquences constatées dans de nombreuses communes littorales :

- ▶ avec ce type de tourisme de passage, les commerces de proximité sont impactés, sans oublier la concurrence déloyale pour l'hôtellerie ;
- ▶ les nuisances et problèmes de voisinage s'intensifient car parfois, ces locataires d'un soir ne sont là que pour faire la fête, sans tenir compte de l'environnement.

La Ville a donc manifesté sa volonté d'apporter un peu plus de rigueur à ce marché disparate en mettant des garde-fous, non pour le contraindre, mais simplement pour l'encadrer et le

réguler *a minima*.

Pour cela, le règlement municipal fixant l'attribution obligatoire d'un numéro d'enregistrement pour les meublés de tourisme (résidences principales et secondaires) et les conditions de délivrance des autorisations de changement d'usage pour les seules résidences secondaires a été modifié avec mise en application à compter du 1^{er} juin dernier :

- ▶ **durée de validité de l'enregistrement : trois ans.**
Pour les biens déjà enregistrés, le renouvellement devra être effectué au 1^{er} juin 2023. Certains propriétaires inscrits ne mettent pas forcément leur bien en location. La démarche administrative du renouvellement peut amener à une réflexion quant à l'usage du logement ;
- ▶ **limiter le nombre de biens déclarés à deux par foyer fiscal**, par périodes de trois ans. Ce nombre pourra être augmenté sur le principe de la compensation : l'engagement d'un logement en location à l'année pour compenser un nouveau bien en location courte durée.

Sont principalement visés les propriétaires de plusieurs biens loués en meublés touristiques, qui sont dans la logique de revenus spéculatifs et non complémentaires et sont de fait

“ La fiscalité ne bougera pas à La Baule-Escoublac du fait de ma municipalité.

Franck Louvrier

des hôteliers à distance qui desservent l'économie de la commune.

Des pénalités pourront être appliquées en cas de non-respect de ce règlement municipal sur simple constatation de l'infraction et jusqu'à la régularisation de la situation, conformément aux dispositions du Code de la construction et de l'habitation définissant les sanctions applicables en la matière.

2/ Inciter les propriétaires de résidences secondaires anciennes ou de logements vacants à les rénover

Cette incitation se matérialisera par l'attribution d'aides de la Ville et de l'Agence nationale de l'habitat (ANH), en échange de l'engagement de mettre le bien concerné en location à l'année pour au moins trois années.

Au niveau communal, ce fonds d'aide sera financé par l'augmentation du tarif de la taxe de séjour pour la seule catégorie

9 qui s'applique aux locations saisonnières meublées. Le montant et ses modalités d'attribution seront précisés au moment du vote du Budget Primitif 2023 en décembre prochain, pour une mise en place dès 2023. Ainsi, afin de déjà l'abonder, le montant de la taxe de séjour applicable sur le loyer HT des locations de cette catégorie est passé de 3% à 5% (taux maximum) dès le 1^{er} juillet dernier.

C'est aussi une incitation pour les propriétaires à faire classer leur bien en locatif meublé de tourisme pour y apporter une valeur qualitative. La classification peut également octroyer sous certaines conditions une réduction fiscale sur le montant des revenus locatifs.

Plusieurs communes, comme Les Sables-d'Olonne, appliquent ce système depuis deux ans avec déjà des résultats probants. ■



FISCALITÉ LOCALE INCHANGÉE

Franck Louvrier s'y était engagé: « La fiscalité ne bougera pas à La Baule-Escoublac du fait de ma municipalité. »

Ainsi, cette année, la hausse de 3,4 % que va connaître la taxe foncière a été décidée par l'État pour suivre la montée de l'inflation. Les bases communales, elles, restent inchangées, à l'inverse de celles de CAP Atlantique qui vont augmenter.

De même, contrairement à certaines communes voisines, les résidents secondaires ne seront pas visés. Ceux-ci sont des consommateurs locaux permanents lorsqu'ils sont présents et ils contribuent par leurs impôts à l'enrichissement de la ville et à son développement sans utiliser au quotidien ses infrastructures.

Héberger les saisonniers, l'autre chantier

La saison qui vient de s'achever a mis en évidence un autre problème de logement: celui des travailleurs saisonniers, avec un impact sur notre économie touristique.

Faute de pouvoir les héberger, de nombreux établissements ont eu des difficultés à recruter et certains ont même dû se

résoudre à fermer un ou deux jours par semaine.

Afin d'apporter une solution à ce problème, une partie du camping municipal du Bois d'Amour va être requalifiée en ce sens.

Obsolète, situé dans une zone protégée, ne correspondant plus aux critères des vacanciers, la fermeture de cet équipement



AIRBNB EN OSMOSE AVEC LA VILLE

La démarche de la commune a été parfaitement entendue par l'un des principaux acteurs de ce secteur économique, la plateforme Internet Airbnb.

Consciente qu'il en était également dans son intérêt d'agir, la société a proposé un partenariat innovant à la ville de La Baule-Escoublac au travers d'une série d'actions pour soutenir l'application de la réglementation en place et ainsi protéger l'offre de logements des phénomènes de spéculation indésirables.

Une telle collaboration est une première en France: à terme, Airbnb souhaite qu'elle débouche sur une réglementation à l'échelle nationale.

La municipalité se félicite d'avoir été entendue sur ces problèmes cruciaux de logements durables. Elle salue Airbnb pour cette offre de coopération sur la fourniture d'outils pour l'aider à ce que les règles soient respectées: le blocage de toute annonce de location de courte durée signalée par la municipalité ou la prévention des problèmes de voisinage grâce à un point de contact dédié sont des outils essentiels. ■



était une évidence. Plutôt que de le laisser en jachère, il a été décidé de l'aménager avec des mobil-homes pour y héberger des travailleurs saisonniers. Une consultation en ce sens va être lancée.

Objectif: pouvoir être opérationnel pour la saison 2023. ■

PATRIMOINE COMMUNAL: CONCERTATION SUR LA RÉVISION DES OUTILS DE PROTECTION

La Baule-Escoublac, ville-jardin au bord de l'océan, bénéficie d'un patrimoine architectural et arboré hors du commun avec ses 6300 villas anciennes dans sa pinède de 650 hectares.

Les outils de protection du patrimoine

Afin de le protéger, la Ville s'est dotée d'outils successifs depuis 2006 (création de la zone patrimoniale), le dernier étant depuis 2013 l'**AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine)**.

Toutefois, l'approche du patrimoine bâti et non bâti a évolué et la législation a transformé complètement l'écriture réglementaire du document. Ainsi, suite à la loi du 7 juillet 2016, l'AVAP est devenue le **SPR (Site Patrimonial Remarquable)** traduit dans un document réglementaire: le **PVAP (Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine)**.

La commune s'est donc engagée dans un **réexamen complet de son patrimoine, villa par villa**, afin de préserver une marge d'évolution du bâti, lorsque cela est possible.

Les motivations de la révision

L'actuelle AVAP établit un classement en trois catégories:

- ▶ 1^{re} catégorie, **les villas exceptionnelles et remarquables**;
- ▶ 2^e catégorie, **le patrimoine d'accompagnement**;
- ▶ 3^e catégorie, **le bâti sans prescriptions particulières**.

Or, l'AVAP ne protège plus clairement le patrimoine



Architecture caractéristique de La Baule-Escoublac

représentatif de la commune, des difficultés apparaissant, liées notamment au classement originel de 2006 des villas dans une catégorie qui ne leur correspond plus.

De la sorte,

- ▶ des villas intéressantes peuvent être démolies, bien que présentées actuellement pour leur qualité architecturale ou s'inscrivant dans des continuités paysagères;
- ▶ des annexes sont assimilées au patrimoine protégé alors qu'elles sont de moindre intérêt;
- ▶ des villas de moindre intérêt ne peuvent évoluer (extension/surélévation) en raison de leur classement actuel qui l'interdit.

Aussi, si le périmètre du SPR est inchangé, le règlement nécessite des adaptations et mises à jour. Il est également nécessaire de



Examiner le patrimoine en détail

compléter et renforcer la trame de protection paysagère (couvert végétal, arbres...).

Conséquences: une nouvelle classification

Pour le patrimoine bâti, la nouvelle légende du SPR ne comporte que deux catégories: les édifices protégés et non protégés.

1. Le patrimoine protégé

Toute villa protégée partiellement ou dans sa totalité sera repérée sur un plan.

C'est le cas notamment pour les villas classées « exceptionnelles » de type castel, dont la liste sera annexée au règlement.

En dehors de la catégorie « castel », le patrimoine repéré sera classé selon deux références:

- ▶ villa présentant un intérêt architectural certain: démolition interdite;
- ▶ architecture de continuité: possibilité de démolir en reprenant un style similaire en harmonie avec le bâti existant.

2. Le patrimoine non référencé,

à savoir des constructions jugées ordinaires pouvant être démolies.

Cette nouvelle légende entraîne la refonte totale du graphisme et du règlement de l'AVAP qui prendra le titre de Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine.

La nouvelle nomenclature distinguera notamment, outre le classement des villas repérées géographiquement :

- ▶ la mise en évidence de séquences de composition et d'ordonnance architecturale et urbaine afin de préserver le paysage en cas de modifications ou de remplacement du bâti;
- ▶ l'identification des clôtures protégées et des continuités le cas échéant;
- ▶ l'identification d'espaces libres à dominante végétale qui permettra de gérer les demandes d'extensions du bâti en fonction de la visibilité depuis l'espace public.

Le dispositif réglementaire du PVAP s'appuiera sur un

classement typologique du bâti, reposant sur les formes et les styles des villas. Il permettra de différencier réglementairement les prescriptions selon les caractéristiques dominantes du bâti et compensera la suppression de hiérarchie d'intérêt actuelle de l'AVAP.

Une nouvelle approche du couvert végétal

La trame « espace vert » révisée de l'AVAP au PVAP participera en grande partie à la pérennisation du paysage forestier et de la ville-jardin.

La démarche de repérage du végétal est adaptée aux situations et typologies paysagères :

- ▶ les mails et arbres d'alignement à conserver ou à créer;
- ▶ la protection des jardins « de devant » qui préservent les paysages des espaces publics;
- ▶ une identification des cœurs d'îlots caractérisés par une présence végétale d'intérêt paysager et environnemental. ■

MODALITÉS PRATIQUES DE LA CONCERTATION

Compétences

Bien qu'il s'agisse d'un document réalisé sous le couvert de l'État par l'accompagnement technique de l'Architecte des Bâtiments de France, l'instruction de la révision du SPR est de la compétence de la commune, assistée d'un architecte du patrimoine.

Instruction locale du SPR

Une commission locale du SPR a été créée. Elle est constituée d'élus, de personnes qualifiées, de représentants d'associations. Elle est chargée de donner son avis à divers stades d'avancement du projet et surtout avant sa création ou sa révision.

Une commission technique prépare les propositions avec l'appui de l'équipe d'étude.

Mise en œuvre

La commission technique analyse actuellement le patrimoine, villa par villa. Le règlement sera mis au point et le projet sera présenté aux instances prévues par le Code du patrimoine (commission locale du SPR, conseil municipal, consultation des services de l'État dont la CRPA (Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture).

Le dossier sera soumis à enquête publique en vue de son approbation.

Pour participer

La concertation se fait par :

- ▶ la mise à disposition d'un cahier de concertation à l'Hôtel de Ville et dans les mairies annexes;
- ▶ les publications municipales et le site Internet de la Ville;
- ▶ une future réunion publique.

L'année 2023 sera consacrée à la mise en forme du projet, pour une approbation à l'horizon 2024/2025. ■



Préserver le patrimoine arboré de La Baule-Escoublac

CONTEXTE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE dans lequel s'inscrit la révision de l'AVAP en PVAP

- ▶ Le Grenelle 2 (loi du 12 juillet 2010) instaure les AVAP, en remplacement des ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager), en introduisant la prise en compte des dispositifs d'économie d'énergie et de production d'énergies renouvelable.
- ▶ La loi LCAP du 7 juillet 2016 introduit les SPR dont les modes de gestion se font sous forme de Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) ou de Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP).
- ▶ Le décret du 29 mars 2017 est relatif au patrimoine mondial, aux monuments historiques et aux sites patrimoniaux remarquables.
- ▶ L'arrêté du 10 octobre 2018 fixe le modèle de légende graphique des règlements des PSMV et des PVAP.

Des formes et des styles (1^{re} partie)

L'architecture du bâti de La Baule-Escoublac est caractérisée par des formes et des styles architecturaux lisibles qu'on référence en termes de typologie et qui, parfois, peuvent se croiser.

Par exemple, une maison de type « chalet » peut être l'objet d'une interprétation Art déco ou néo-bretonne.

Le classement par types permet de déterminer les caractéristiques architecturales qui permettront d'assurer l'accompagnement des projets (entretien, modifications, extensions) par un règlement adapté.

Le chalet

Modèle courant de l'architecture balnéaire, il se caractérise par la petite « lucarne-fronton » située dans l'axe de la façade.

C'est la petite maison bauloise qui, avec le même aspect et les mêmes déclinaisons, est nommée maison arcachonnaise dans le Sud-Ouest.



L'Alerte

La villa en « L »

Proches du chalet, les maisons en « L » relèvent d'un modèle national nommé maisons de « banlieue parisienne ».

La part d'influence du style gothique correspond à la redécouverte des styles médiévaux à la fin du XIX^e siècle: la maison en « L » met le pignon sur rue en exergue. Elle affirme la verticalité qui donne un aspect monumental au paysage balnéaire par succession des mêmes formes.



Gai Cottage

La maison néo-basque

L'architecture régionaliste s'est inscrite dans un courant esthétique important dans lequel le style basque fut très prisé. Il a repris l'expression de la ferme traditionnelle du XVIII^e siècle dont le rez-de-chaussée en maçonnerie était destiné aux animaux.

Le volume s'appuie sur un plan carré couvert d'une toiture à deux pentes en valorisant le pignon. Plus simple que le style anglo-normand, le dessin du pan de bois (vrai ou faux bois) est orthogonal. La maison de style landais se rapproche du néo-basque, mais avec une forme plus allongée à simple rez-de-chaussée.



Le Logis, 1926

La maison néo-bretonne

Le style breton est omniprésent sous plusieurs formes.

L'expression principale est celle du pignon, dont la maçonnerie débordé au-dessus du niveau de la couverture. Les villas construites après 1950 ont bien souvent adopté ce style avec leurs façades blanches. Les architectes baulois ont épuré le style par l'apport de géométries Art déco dans les détails et un certain épurement.



Maina, 1960, architecte Maréchal Gustave

L'architecture paquebot

L'architecture du XX^e siècle s'est parfois inspirée de l'expression plastique des navires.

Les volumes sont plutôt cubiques, à toits plats, accompagnés de galeries et de porte-à-faux ; les lignes horizontales dominent sur la maçonnerie blanche, faisant jouer l'ombre et la lumière. Cette architecture s'est aussi développée sur les grands immeubles, notamment en front de mer.



Atlantide, vers 1950, Pierre Bourineau architecte

À SUIVRE...

La classification des villas va se poursuivre au fur et à mesure de la consultation. Les autres styles de l'architecture du bâti de La Baule-Escoublac seront traités dans un prochain bulletin.

VIE MUNICIPALE

VIE MUNICIPALE

VIE SCOLAIRE

CANTINE SCOLAIRE: HAUSSE MAÎTRISÉE DES TARIFS

Chaque année, en prévision de la rentrée de septembre, le Conseil municipal est appelé à adopter les tarifs de la restauration scolaire.

Pour 2022-2023, en raison principalement du contexte économique national inflationniste (énergie, matières premières et denrées alimentaires), une augmentation était inévitable.

Les objectifs qualitatifs (prestation alimentaire) et environnementaux (approvisionnements de proximité en lien avec le Programme Alimentaire Territorial - PAT) fixés par la Ville dans le nouveau contrat de délégation de service public ont aussi une conséquence sur la tarification. Depuis le 15 juillet dernier, c'est la SPL Restauration Presqu'île qui est le nouveau



prestataire pour la restauration municipale, assurant ainsi une qualité culinaire.

Le coût d'un repas passe donc de 2,85 € à 3,60 € par enfant.

Toutefois, il convient de rappeler que cette participation des familles correspond toujours à 25 % du prix de revient/repas pour la Ville qui prend à sa charge les 75 % restants. De la sorte, entre 80 000 et 85 000 repas sont servis chaque année dans les restaurants scolaires, pour un budget prévisionnel de 725 000 € sur l'année 2022/2023.

De la même façon, le coût de la part payée par les familles à La Baule-Escoublac s'inscrit dans la fourchette moyenne des tarifs cantines observés dans les communes avoisinantes (3,40 € à Guérande, 4,99 € à Pornichet). ■

DÉVELOPPEMENT DURABLE

MISE EN PLACE D'UN PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Face au risque de pénurie d'énergie annoncé pour cet hiver, la Ville de La Baule-Escoublac entend être un acteur exemplaire des changements de comportements visant à une plus grande sobriété énergétique et inciter tous les partenaires à agir en ce sens, tel que préconisé par le gouvernement.

Ainsi, dans l'objectif d'atteindre une réduction de 10 % des consommations énergétiques de la commune par rapport à l'année 2019 et pour les deux ans à venir, un nouveau plan d'action va être mis en place en ciblant principalement la

mobilité (pour limiter l'impact de nos déplacements), **la nature en ville** (car elle nous aide à lutter contre les effets du dérèglement climatique), **l'amélioration des bâtiments communaux** (amenant à une réduction de consommation des fluides), **la rénovation énergétique des bâtiments et la construction de bâtiments basse consommation ou passifs**, permettant d'éviter toute consommation superflue.

Dans ce cadre, les associations et autres occupants de locaux communaux sont invités à prendre conscience de l'impact de certains comportements inadaptés en matière énergétique. Pour cela, une facturation des fluides sera dorénavant opérée dans tous les bâtiments municipaux ainsi utilisés afin de favoriser de meilleures habitudes de consommation.

Cette mesure répond également à un souci d'équité, certaines associations payant déjà leur consommation énergétique. ■

DÉMOCRATIE

SCISSIION DANS LES MINORITÉS

Le nombre de groupes minoritaires au sein du conseil municipal est passé de deux à trois.

En effet, quatre des sept membres du groupe « Unis pour La Baule-Escoublac » ont constitué, fin juin, le leur, « Avenir » : mesdames Laetitia English, Dany Lamy, Caroline Leroux et monsieur Jacques Renaud, quittant ainsi madame Marina Marchais, messieurs Jean-Yves Gontier et Luc Domeau.

Cette scission a entraîné quelques changements au sein des commissions municipales afin de respecter les équilibres et la représentativité de chaque groupe. ■



PARTICIPATION

CRÉATION DU CJA, CONSEIL DES JEUNES ADULTES

Pour répondre à un besoin, la Ville a souhaité mettre en place, sur le modèle du CMJ, Conseil municipal des jeunes, un Conseil des jeunes adultes, CJA, instance consultative citoyenne représentant la jeunesse bauloise de 15 à 17 ans révolus.

Cette tranche d'âge est la période à laquelle les motivations et les centres d'intérêt évoluent. En effet, si avant 15 ans la notion de loisir est primordiale, d'autres préoccupations apparaissent ensuite, dans la vie des adolescents.

Il était donc important de créer un espace au sein duquel les jeunes Bauloises et Baulois puissent donner leur point de vue sur ce qui concerne la vie de la commune et agir de manière concrète en y proposant des améliorations.

Sous la présidence de Xavier Lequerré, adjoint au Maire, en charge notamment de la participation citoyenne, cette instance sera composée de 4 élus municipaux et de 18 jeunes adultes baulois. ■



LA BAULE AUDACIEUSE

« Gouverner, c'est prévoir », dit l'adage populaire. C'est ce que s'appliquent à faire au sein de la municipalité bauloise les élus de La Baule audacieuse : répondre aux besoins immédiats des administrés, investir pour œuvrer au développement de notre ville, mais aussi observer les évolutions de notre société pour en anticiper les effets sur notre quotidien local.

Ainsi, a été créé en septembre 2021 la SPL (Société publique locale) « Presqu'île restauration » dont l'objet était de reprendre le contrôle de la restauration municipale bauloise (cantines scolaires, restaurant administratif, EHPAD et portage de repas à domicile, soit environ 135.000 repas par an) confiée jusqu'à présent à un prestataire privé. Plus qu'une promesse de campagne, le but était de favoriser une cuisine de meilleure qualité privilégiant les circuits courts avec les productions locales et le bio, tout en conservant une maîtrise des coûts.

Depuis le 15 juillet dernier, cette reprise est effective : c'est dorénavant cette SPL qui assure le service des repas municipaux, avec manifestement une certaine satisfaction de la part des écoliers baulois.

Entretiens, les risques de pénurie alimentaire et le contexte inflationniste (augmentation du prix des énergies notamment) se sont installés. Cela a entraîné une augmentation inévitable du coût du repas dont il a été demandé aux administrés d'en assumer une petite partie, de l'ordre de 0,85 €.

Si cela est certes regrettable, nous ne pouvons en revanche que nous louer d'avoir su anticiper ce phénomène. Nous avons ainsi pu amortir les répercussions de la situation en limitant le surcoût du prix du repas tout en ayant haussé sa qualité nutritive et gustative, au contraire d'un prestataire privé qui aurait appliqué une augmentation de ses tarifs associée à une diminution qualitative, sans que nous puissions intervenir.

C'est dans cette même logique d'anticipation que nous allons proposer aux Baulois un plan de sobriété énergétique avant la fin de l'année.

AVENIR

Lors du dernier conseil municipal nous avons déclaré un nouveau groupe d'opposition qui siègera sous le nom d'«Avenir». Sans aucun esprit polémique, nous souhaitons comme l'indique le choix de ce nom faire de l'avenir de La Baule Escoublac et des Baulois notre priorité. Nous nous engageons à être présents, assidus et actifs dans les commissions. Nous serons dans l'équipe municipale force de vigilance et de propositions.

Nous serons disponibles pour vous écouter, vous rencontrer et évoquer tous les sujets qui vous concernent.

UNIS POUR LA BAULE-ESCOUBLAC

[Texte non remis à la rédaction]

UN NOUVEAU CAP POUR LA BAULE ESCOUBLAC

La commune vient de décider la fermeture définitive du camping municipal du Bois d'Amour. Celui-ci avait été créé par arrêté du conseil municipal le 20 juin 1937. Pendant 85 ans, il aura permis à des familles aux moyens modestes, à des jeunes, de passer des vacances bauloises sur un site exceptionnel. Plus récemment c'était l'opportunité de répondre à une demande de tourisme plus vert, différent de ce qu'offrent les campings plus étoffés. Nous ne nions pas la nécessité impérieuse de créer des possibilités d'hébergement à celles et ceux qui viennent travailler en saison dans notre cité. Et l'installation de mobil-homes pour cet usage sur une partie du terrain, si cela peut se faire, est sans doute une des solutions. Il restera bien sûr à décider de l'usage de ces habitations hors saisons. Mais pourquoi n'avoir pas fait le choix de conserver une partie camping, avec des atouts à la fois environnementaux, un éco-camping, et la possibilité d'un tourisme un peu plus social. Une page d'histoire se tourne ?

La rentrée va être difficile, les conséquences de la météo estivale, la baisse du pouvoir d'achat, les problèmes liés à l'énergie et à une situation géopolitique internationale très instable vont impacter notre quotidien. Les efforts seront le lot de chacun d'entre nous dans l'intérêt de tous.

Le groupe Avenir souhaite s'inscrire dans les efforts locaux et nationaux d'entraide et de solidarité.

Vous pouvez compter sur nous !

groupe.avenir.labauleescoublacmail.com

LIGNES 20 Est & Ouest

Les horaires des bus Lila Presqu'île Hiver 2022-2023 sont applicables depuis le 1^{er} septembre 2022



LIGNE 20 EST **NOUVEAUTÉ** LA BAULE EST - LIGNE INTERNE À LA BAULE

Jours de fonctionnement	Samedi											Dimanche et fériés					
	09:18	10:18	11:18	12:18	13:18	14:18	15:18	16:18	17:18	18:18	19:18	14:43	17:43				
Arrivée LIGNE 20 OUEST																	
LA BAULE																	
GARE SNCF SUD quai N° 5	08:25	09:25	10:25	11:25	12:25	13:25	14:25	15:25	16:25	17:25	18:25	09:30	10:50	13:50	14:50	16:50	17:50
LA POSTE	08:27	09:27	10:27	11:27	12:27	13:27	14:27	15:27	16:27	17:27	18:27	09:32	10:52	13:52	14:52	16:52	17:52
TENNIS GARDEN	08:28	09:28	10:28	11:28	12:28	13:28	14:28	15:28	16:28	17:28	18:28	09:33	10:53	13:53	14:53	16:53	17:53
AQUABAULE	08:29	09:29	10:29	11:29	12:29	13:29	14:29	15:29	16:29	17:29	18:29	09:34	10:54	13:54	14:54	16:54	17:54
LA CLOTIÈRE	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	09:35	10:55	13:55	14:55	16:55	17:55
PALMIERS - ANNEXE DE MAIRIE	08:32	09:32	10:32	11:32	12:32	13:32	14:32	15:32	16:32	17:32	18:32	09:37	10:57	13:57	14:57	16:57	17:57
DRYADES - HALTE SNCF TER	08:33	09:33	10:33	11:33	12:33	13:33	14:33	15:33	16:33	17:33	18:33	09:38	10:58	13:58	14:58	16:58	17:58
CACQUERAY	08:35	09:35	10:35	11:35	12:35	13:35	14:35	15:35	16:35	17:35	18:35	09:40	11:00	14:00	15:00	17:00	18:00
Correspondance Arrivée LIGNE 20 OUEST	08:38	09:38	10:38	11:38	12:38	13:38	14:38	15:38	16:38	17:38	18:38	09:43	11:03	14:03	15:03	17:03	18:03
COMPLEXE ALAIN BURBAN	08:38	09:38	10:38	11:38	12:38	13:38	14:38	15:38	16:38	17:38	18:38	09:43	11:03	14:03	15:03	17:03	18:03
Correspondance Départ LIGNE 20 OUEST	08:38	09:38	10:38	11:38	12:38	13:38	14:38	15:38	16:38	17:38	18:38	09:43	11:03	14:03	15:03	17:03	18:03
CLOS COLIN	08:39	09:39	10:39	11:39	12:39	13:39	14:39	15:39	16:39	17:39	18:39	09:44	11:04	14:04	15:04	17:04	18:04
AÉRODROME	08:40	09:40	10:40	11:40	12:40	13:40	14:40	15:40	16:40	17:40	18:40	09:45	11:05	14:05	15:05	17:05	18:05
LA FORÊT	08:42	09:42	10:42	11:42	12:42	13:42	14:42	15:42	16:42	17:42	18:42	09:47	11:07	14:07	15:07	17:07	18:07
VILLE HALGAND	08:43	09:43	10:43	11:43	12:43	13:43	14:43	15:43	16:43	17:43	18:43	09:48	11:08	14:08	15:08	17:08	18:08
VILLE AUX FÈVES	08:44	09:44	10:44	11:44	12:44	13:44	14:44	15:44	16:44	17:44	18:44	09:49	11:09	14:09	15:09	17:09	18:09
CUY	08:46	09:46	10:46	11:46	12:46	13:46	14:46	15:46	16:46	17:46	18:46	09:51	11:11	14:11	15:11	17:11	18:11
LA MOUSSETTE	08:46	09:46	10:46	11:46	12:46	13:46	14:46	15:46	16:46	17:46	18:46	09:51	11:11	14:11	15:11	17:11	18:11
LA BOSSE	08:48	09:48	10:48	11:48	12:48	13:48	14:48	15:48	16:48	17:48	18:48	09:53	11:13	14:13	15:13	17:13	18:13
MAISON DU GUÉZY	08:49	09:49	10:49	11:49	12:49	13:49	14:49	15:49	16:49	17:49	18:49	09:54	11:14	14:14	15:14	17:14	18:14
COLLÈGE ERIC TABARLY	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	13:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	09:55	11:15	14:15	15:15	17:15	18:15
STADE MAUD FONTENOY	08:51	09:51	10:51	11:51	12:51	13:51	14:51	15:51	16:51	17:51	18:51	09:56	11:16	14:16	15:16	17:16	18:16
LE MOULIN	08:53	09:53	10:53	11:53	12:53	13:53	14:53	15:53	16:53	17:53	18:53	09:58	11:18	14:18	15:18	17:18	18:18
CAILLAUD	08:54	09:54	10:54	11:54	12:54	13:54	14:54	15:54	16:54	17:54	18:54	09:59	11:19	14:19	15:19	17:19	18:19
MARCHÉ DU GUÉZY	08:55	09:55	10:55	11:55	12:55	13:55	14:55	15:55	16:55	17:55	18:55	10:00	11:20	14:20	15:20	17:20	18:20
MAIRIE DU GUÉZY	08:56	09:56	10:56	11:56	12:56	13:56	14:56	15:56	16:56	17:56	18:56	10:01	11:21	14:21	15:21	17:21	18:21
SAINT-GEORGES	08:57	09:57	10:57	11:57	12:57	13:57	14:57	15:57	16:57	17:57	18:57	10:02	11:22	14:22	15:22	17:22	18:22
MAZY	08:58	09:58	10:58	11:58	12:58	13:58	14:58	15:58	16:58	17:58	18:58	10:03	11:23	14:23	15:23	17:23	18:23
RHUY	08:59	09:59	10:59	11:59	12:59	13:59	14:59	15:59	16:59	17:59	18:59	10:04	11:24	14:24	15:24	17:24	18:24
TENNIS SPORTING	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	10:05	11:25	14:25	15:25	17:25	18:25
PALMIERS - ANNEXE DE MAIRIE	09:01	10:01	11:01	12:01	13:01	14:01	15:01	16:01	17:01	18:01	19:01	10:06	11:26	14:26	15:26	17:26	18:26
BOIS D'AMOUR	09:03	10:03	11:03	12:03	13:03	14:03	15:03	16:03	17:03	18:03	19:03	10:08	11:28	14:28	15:28	17:28	18:28
MAISON MÉDICALE	09:04	10:04	11:04	12:04	13:04	14:04	15:04	16:04	17:04	18:04	19:04	10:09	11:29	14:29	15:29	17:29	18:29
GARE SNCF SUD quai N° 5	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	15:10	16:10	17:10	18:10	19:10	10:15	11:35	14:35	15:35	17:35	18:35
Départ LIGNE 20 OUEST	09:25	10:25	11:25	12:25	13:25	14:25	15:25	16:25	17:25	18:25	19:25			14:50	17:50		

Arrêt accessible



labaule.fr

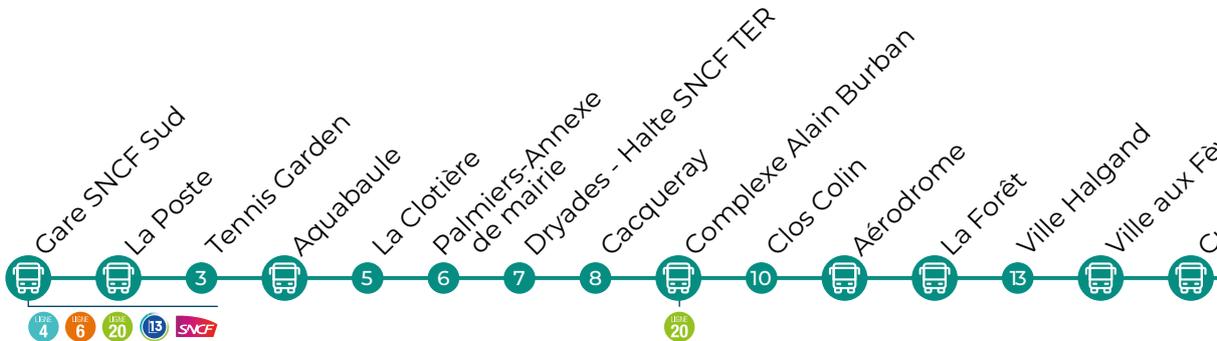


lilapresquile.fr

TOUS LES QUARTIERS DE LA BAULE-ESCOUBLAC EN UN SAUT DE BUS !



Ligne 20 Est



LIGNE 20 OUEST NOUVEAUTÉ LA BAULE OUEST - LIGNE INTERNE À LA BAULE

Jours de fonctionnement	Du lundi au vendredi												
	Arrivée LIGNE 20 EST			10:00	11:05	12:05	13:05	14:05	15:05	16:00		18:05	19:05
LA BAULE													
GARE SNCF SUD quai N° 4	06:32	08:05	09:15	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:15	16:10	17:20	18:20	19:20
FLORALIES	06:34	08:07	09:17	10:22	11:22	12:22	13:22	14:22	15:17	16:12	17:22	18:22	19:22
NOËLLES	06:34	08:07	09:17	10:22	11:22	12:22	13:22	14:22	15:17	16:12	17:22	18:22	19:22
BESLON	06:37	08:10	09:20	10:25	11:25	12:25	13:25	14:25	15:20	16:15	17:25	18:25	19:25
HAUT-BRIVIN	06:37	08:10	09:20	10:25	11:25	12:25	13:25	14:25	15:20	16:15	17:25	18:25	19:25
KERQUESSAUD	06:38	08:11	09:21	10:26	11:26	12:26	13:26	14:26	15:21	16:16	17:26	18:26	19:26
VILLENEUVE	06:40	08:13	09:23	10:28	11:28	12:28	13:28	14:28	15:23	16:18	17:28	18:28	19:28
KER RIVAUD	06:41	08:14	09:24	10:29	11:29	12:29	13:29	14:29	15:24	16:19	17:29	18:29	19:29
SAINT-SERVAIS	06:41	08:14	09:24	10:29	11:29	12:29	13:29	14:29	15:24	16:19	17:29	18:29	19:29
PRÉVENNERIE	06:42	08:15	09:25	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:25	16:20	17:30	18:30	19:30
Correspondance Arrivée LIGNE 20 EST		08:18	09:28	10:33	11:33	12:33	13:33	14:33	15:28	16:23	17:33	18:33	19:33
COMPLEXE ALAIN BURBAN	06:45	08:18	09:28	10:33	11:33	12:33	13:33	14:33	15:28	16:23	17:33	18:33	19:33
Correspondance Départ LIGNE 20 EST	06:53	08:18	09:28	10:33	11:33	12:33	13:33	14:33	15:28	16:23	17:33	18:33	19:33
ESCOUBLAC BOURG	06:48	08:21	09:31	10:36	11:36	12:36	13:36	14:36	15:31	16:26	17:36	18:36	19:36
GUY DE LA MORANDAIS	06:50	08:23	09:33	10:38	11:38	12:38	13:38	14:38	15:33	16:28	17:38	18:38	19:38
TROIS FONTAINES	06:51	08:24	09:34	10:39	11:39	12:39	13:39	14:39	15:34	16:29	17:39	18:39	19:39
LE ROCHER	06:53	08:26	09:36	10:41	11:41	12:41	13:41	14:41	15:36	16:31	17:41	18:41	19:41
FLANDIN	06:54	08:27	09:37	10:42	11:42	12:42	13:42	14:42	15:37	16:32	17:42	18:42	19:42
BÔLE EDEN	06:55	08:28	09:38	10:43	11:43	12:43	13:43	14:43	15:38	16:33	17:43	18:43	19:43
CIMETIÈRE	06:58	08:31	09:41	10:46	11:46	12:46	13:46	14:46	15:41	16:36	17:46	18:46	19:46
GARE SNCF NORD quai N° 8	06:59	08:32	09:42	10:47	11:47	12:47	13:47	14:47	15:42	16:37	17:47	18:47	19:47
NOËLLES	07:00	08:33	09:43	10:48	11:48	12:48	13:48	14:48	15:43	16:38	17:48	18:48	19:48
GARE SNCF SUD Arrivée quai N° 4	07:03	08:36	09:46	10:51	11:51	12:51	13:51	14:51	15:46	16:41	17:51	18:51	19:51
GARE SNCF SUD Départ quai N° 4	07:05	08:38	09:48	10:53	11:53	12:53	13:53	14:53	15:48	16:43	17:53	18:53	19:53
VICTOIRE	07:06	08:39	09:49	10:54	11:54	12:54	13:54	14:54	15:49	16:44	17:54	18:54	19:54
DE GAULLE - PLAGÉ	07:07	08:40	09:50	10:55	11:55	12:55	13:55	14:55	15:50	16:45	17:55	18:55	19:55
HÔTEL DE VILLE	07:08	08:41	09:51	10:56	11:56	12:56	13:56	14:56	15:51	16:46	17:56	18:56	19:56
CONCORDE	07:10	08:43	09:53	10:58	11:58	12:58	13:58	14:58	15:53	16:48	17:58	18:58	19:58
CASINO	07:11	08:44	09:54	10:59	11:59	12:59	13:59	14:59	15:54	16:49	17:59	18:59	19:59
LILAS	07:13	08:46	09:56	11:01	12:01	13:01	14:01	15:01	15:56	16:51	18:01	19:01	20:01
STADE MOREAU-DEFARGES	07:15	08:48	09:58	11:03	12:03	13:03	14:03	15:03	15:58	16:53	18:03	19:03	20:03
SARCELLE	07:15	08:48	09:58	11:03	12:03	13:03	14:03	15:03	15:58	16:53	18:03	19:03	20:03
TENNIS COUNTRY-JC-ATLANTIA	07:16	08:49	09:59	11:04	12:04	13:04	14:04	15:04	15:59	16:54	18:04	19:04	20:04
ROYAL	07:18	08:51	10:01	11:06	12:06	13:06	14:06	15:06	16:01	16:56	18:06	19:06	20:06
BIBLIOTHÈQUE H. QUEFFÉLEC	07:19	08:52	10:02	11:07	12:07	13:07	14:07	15:07	16:02	16:57	18:07	19:07	20:07
MARCHÉ CENTRE	07:21	08:54	10:04	11:09	12:09	13:09	14:09	15:09	16:04	16:59	18:09	19:09	20:09
GARE SNCF SUD quai N° 4	07:25	08:58	10:08	11:13	12:13	13:13	14:13	15:13	16:08	17:03	18:13	19:13	20:13
Départ LIGNE 20 EST		09:15	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:15	16:10	17:20	18:20	19:20	

Arrêt accessible

Ligne 20 Ouest

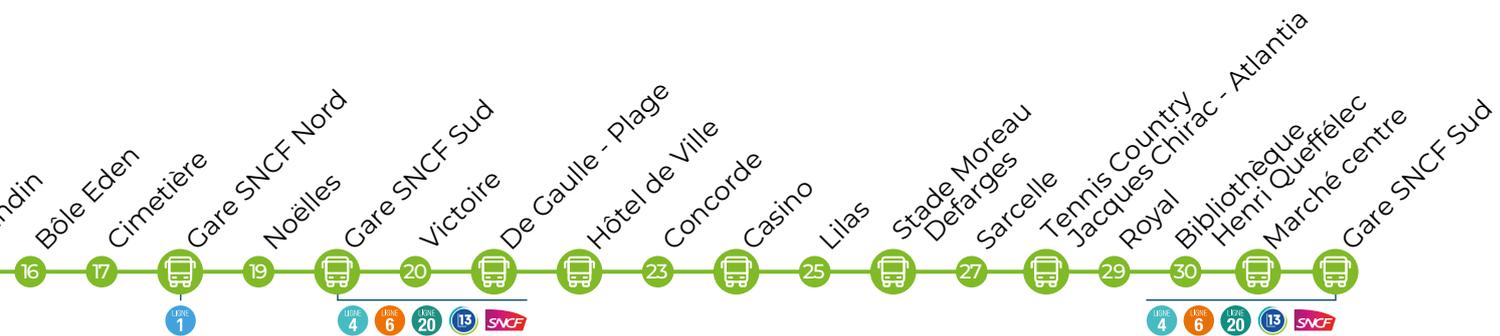




LIGNE 20 OUEST NOUVEAUTÉ LA BAULE OUEST - LIGNE INTERNE À LA BAULE

Jours de fonctionnement	Samedi												Dimanche et fériés					
Arrivée LIGNE 20 EST	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	15:10	16:10	17:10	18:10	19:10				14:35		17:35	
LA BAULE																		
GARE SNCF SUD quai N° 4	08:25	09:25	10:25	11:25	12:25	13:25	14:25	15:25	16:25	17:25	18:25	19:25	09:30	10:50	13:50	14:50	16:50	17:50
FLORALIES	08:27	09:27	10:27	11:27	12:27	13:27	14:27	15:27	16:27	17:27	18:27	19:27	09:32	10:52	13:52	14:52	16:52	17:52
NOËLLES	08:27	09:27	10:27	11:27	12:27	13:27	14:27	15:27	16:27	17:27	18:27	19:27	09:32	10:52	13:52	14:52	16:52	17:52
BESLON	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	09:35	10:55	13:55	14:55	16:55	17:55
HAUT-BRIVIN	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	09:35	10:55	13:55	14:55	16:55	17:55
KERQUESSAUD	08:31	09:31	10:31	11:31	12:31	13:31	14:31	15:31	16:31	17:31	18:31	19:31	09:36	10:56	13:56	14:56	16:56	17:56
VILLENEUVE	08:33	09:33	10:33	11:33	12:33	13:33	14:33	15:33	16:33	17:33	18:33	19:33	09:38	10:58	13:58	14:58	16:58	17:58
KER RIVAUD	08:34	09:34	10:34	11:34	12:34	13:34	14:34	15:34	16:34	17:34	18:34	19:34	09:39	10:59	13:59	14:59	16:59	17:59
SAINT-SERVAIS	08:34	09:34	10:34	11:34	12:34	13:34	14:34	15:34	16:34	17:34	18:34	19:34	09:39	10:59	13:59	14:59	16:59	17:59
PRÉVENNERIE	08:35	09:35	10:35	11:35	12:35	13:35	14:35	15:35	16:35	17:35	18:35	19:35	09:40	11:00	14:00	15:00	17:00	18:00
Correspondance Arrivée LIGNE 20 EST	08:38	09:38	10:38	11:38	12:38	13:38	14:38	15:38	16:38	17:38	18:38	19:38	09:43	11:03	14:03	15:03	17:03	18:03
COMPLEXE ALAIN BURBAN	08:38	09:38	10:38	11:38	12:38	13:38	14:38	15:38	16:38	17:38	18:38	19:38	09:43	11:03	14:03	15:03	17:03	18:03
Correspondance Départ LIGNE 20 EST	08:38	09:38	10:38	11:38	12:38	13:38	14:38	15:38	16:38	17:38	18:38	19:38	09:43	11:03	14:03	15:03	17:03	18:03
ESCOUBLAC BOURG	08:41	09:41	10:41	11:41	12:41	13:41	14:41	15:41	16:41	17:41	18:41	19:41	09:46	11:06	14:06	15:06	17:06	18:06
GUY DE LA MORANDAIS	08:43	09:43	10:43	11:43	12:43	13:43	14:43	15:43	16:43	17:43	18:43	19:43	09:48	11:08	14:08	15:08	17:08	18:08
TROIS FONTAINES	08:44	09:44	10:44	11:44	12:44	13:44	14:44	15:44	16:44	17:44	18:44	19:44	09:49	11:09	14:09	15:09	17:09	18:09
LE ROCHER	08:46	09:46	10:46	11:46	12:46	13:46	14:46	15:46	16:46	17:46	18:46	19:46	09:51	11:11	14:11	15:11	17:11	18:11
FLANDIN	08:47	09:47	10:47	11:47	12:47	13:47	14:47	15:47	16:47	17:47	18:47	19:47	09:52	11:12	14:12	15:12	17:12	18:12
BÔLE EDEN	08:48	09:48	10:48	11:48	12:48	13:48	14:48	15:48	16:48	17:48	18:48	19:48	09:53	11:13	14:13	15:13	17:13	18:13
CIMETIÈRE	08:51	09:51	10:51	11:51	12:51	13:51	14:51	15:51	16:51	17:51	18:51	19:51	09:56	11:16	14:16	15:16	17:16	18:16
GARE SNCF NORD quai N° 8	08:52	09:52	10:52	11:52	12:52	13:52	14:52	15:52	16:52	17:52	18:52	19:52	09:57	11:17	14:17	15:17	17:17	18:17
NOËLLES	08:53	09:53	10:53	11:53	12:53	13:53	14:53	15:53	16:53	17:53	18:53	19:53	09:58	11:18	14:18	15:18	17:18	18:18
GARE SNCF SUD Arrivée quai N° 4	08:56	09:56	10:56	11:56	12:56	13:56	14:56	15:56	16:56	17:56	18:56	19:56	10:01	11:21	14:21	15:21	17:21	18:21
GARE SNCF SUD Départ quai N° 4	08:58	09:58	10:58	11:58	12:58	13:58	14:58	15:58	16:58	17:58	18:58	19:58	10:03	11:23	14:23	15:23	17:23	18:23
VICTOIRE	08:59	09:59	10:59	11:59	12:59	13:59	14:59	15:59	16:59	17:59	18:59	19:59	10:04	11:24	14:24	15:24	17:24	18:24
DE GAULLE - PLAGE	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	10:05	11:25	14:25	15:25	17:25	18:25
HÔTEL DE VILLE	09:01	10:01	11:01	12:01	13:01	14:01	15:01	16:01	17:01	18:01	19:01	20:01	10:06	11:26	14:26	15:26	17:26	18:26
CONCORDE	09:03	10:03	11:03	12:03	13:03	14:03	15:03	16:03	17:03	18:03	19:03	20:03	10:08	11:28	14:28	15:28	17:28	18:28
CASINO	09:04	10:04	11:04	12:04	13:04	14:04	15:04	16:04	17:04	18:04	19:04	20:04	10:09	11:29	14:29	15:29	17:29	18:29
LILAS	09:06	10:06	11:06	12:06	13:06	14:06	15:06	16:06	17:06	18:06	19:06	20:06	10:11	11:31	14:31	15:31	17:31	18:31
STADE MOREAU-DEFARGES	09:08	10:08	11:08	12:08	13:08	14:08	15:08	16:08	17:08	18:08	19:08	20:08	10:13	11:33	14:33	15:33	17:33	18:33
SARCELLE	09:08	10:08	11:08	12:08	13:08	14:08	15:08	16:08	17:08	18:08	19:08	20:08	10:13	11:33	14:33	15:33	17:33	18:33
TENNIS COUNTRY-JC-ATLANTIA	09:09	10:09	11:09	12:09	13:09	14:09	15:09	16:09	17:09	18:09	19:09	20:09	10:14	11:34	14:34	15:34	17:34	18:34
ROYAL	09:11	10:11	11:11	12:11	13:11	14:11	15:11	16:11	17:11	18:11	19:11	20:11	10:16	11:36	14:36	15:36	17:36	18:36
BIBLIOTHÈQUE H. QUEFFÉLEC	09:12	10:12	11:12	12:12	13:12	14:12	15:12	16:12	17:12	18:12	19:12	20:12	10:17	11:37	14:37	15:37	17:37	18:37
MARCHÉ CENTRE	09:14	10:14	11:14	12:14	13:14	14:14	15:14	16:14	17:14	18:14	19:14	20:14	10:19	11:39	14:39	15:39	17:39	18:39
GARE SNCF SUD quai N° 4	09:18	10:18	11:18	12:18	13:18	14:18	15:18	16:18	17:18	18:18	19:18	20:18	10:23	11:43	14:43	15:43	17:43	18:43
Départ LIGNE 20 EST	09:25	10:25	11:25	12:25	13:25	14:25	15:25	16:25	17:25	18:25	19:25				14:50		17:50	

Arrêt accessible



LIGNE 20 EST

NOUVEAUTÉ

LA BAULE EST - LIGNE INTERNE À LA BAULE

LIGNES 20 EST & OUEST

Jours de fonctionnement	Du lundi au vendredi												
Arrivée LIGNE 20 OUEST		08:58	10:08	11:13	12:13	13:13	14:13	15:13	16:08	17:03	18:13	19:13	
LA BAULE													
GARE SNCF SUD quai N° 5	06:40	08:05	09:15	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:15	16:10	17:20	18:20	19:20
LA POSTE	06:42	08:07	09:17	10:22	11:22	12:22	13:22	14:22	15:17	16:12	17:22	18:22	19:22
TENNIS GARDEN	06:43	08:08	09:18	10:23	11:23	12:23	13:23	14:23	15:18	16:13	17:23	18:23	19:23
AQUABAULE	06:44	08:09	09:19	10:24	11:24	12:24	13:24	14:24	15:19	16:14	17:24	18:24	19:24
LA CLOTIÈRE	06:45	08:10	09:20	10:25	11:25	12:25	13:25	14:25	15:20	16:15	17:25	18:25	19:25
PALMIERS - ANNEXE DE MAIRIE	06:47	08:12	09:22	10:27	11:27	12:27	13:27	14:27	15:22	16:17	17:27	18:27	19:27
DRYADES - HALTE SNCF TER	06:48	08:13	09:23	10:28	11:28	12:28	13:28	14:28	15:23	16:18	17:28	18:28	19:28
CACQUERAY	06:50	08:15	09:25	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:25	16:20	17:30	18:30	19:30
Correspondance Arrivée LIGNE 20 OUEST	06:45	08:18	09:28	10:33	11:33	12:33	13:33	14:33	15:28	16:23	17:33	18:33	19:33
COMPLEXE ALAIN BURBAN	06:53	08:18	09:28	10:33	11:33	12:33	13:33	14:33	15:28	16:23	17:33	18:33	19:33
Correspondance Départ LIGNE 20 OUEST		08:18	09:28	10:33	11:33	12:33	13:33	14:33	15:28	16:23	17:33	18:33	19:33
CLOS COLIN	06:54	08:19	09:29	10:34	11:34	12:34	13:34	14:34	15:29	16:24	17:34	18:34	19:34
AÉRODROME	06:55	08:20	09:30	10:35	11:35	12:35	13:35	14:35	15:30	16:25	17:35	18:35	19:35
LA FORÊT	06:57	08:22	09:32	10:37	11:37	12:37	13:37	14:37	15:32	16:27	17:37	18:37	19:37
VILLE HALGAND	06:58	08:23	09:33	10:38	11:38	12:38	13:38	14:38	15:33	16:28	17:38	18:38	19:38
VILLE AUX FÈVES	06:59	08:24	09:34	10:39	11:39	12:39	13:39	14:39	15:34	16:29	17:39	18:39	19:39
CUY	07:01	08:26	09:36	10:41	11:41	12:41	13:41	14:41	15:36	16:31	17:41	18:41	19:41
LA MOUSSETTE	07:01	08:26	09:36	10:41	11:41	12:41	13:41	14:41	15:36	16:31	17:41	18:41	19:41
LA BOSSE	07:03	08:28	09:38	10:43	11:43	12:43	13:43	14:43	15:38	16:33	17:43	18:43	19:43
MAISON DU GUÉZY	07:04	08:29	09:39	10:44	11:44	12:44	13:44	14:44	15:39	16:34	17:44	18:44	19:44
COLLÈGE ERIC TABARLY	07:05	08:30	09:40	10:45	11:45	12:45	13:45	14:45	15:40	16:35	17:45	18:45	19:45
STADE MAUD FONTENOY	07:06	08:31	09:41	10:46	11:46	12:46	13:46	14:46	15:41	16:36	17:46	18:46	19:46
LE MOULIN	07:08	08:33	09:43	10:48	11:48	12:48	13:48	14:48	15:43	16:38	17:48	18:48	19:48
CAILLAUD	07:09	08:34	09:44	10:49	11:49	12:49	13:49	14:49	15:44	16:39	17:49	18:49	19:49
MARCHÉ DU GUÉZY	07:10	08:35	09:45	10:50	11:50	12:50	13:50	14:50	15:45	16:40	17:50	18:50	19:50
MAIRIE DU GUÉZY	07:11	08:36	09:46	10:51	11:51	12:51	13:51	14:51	15:46	16:41	17:51	18:51	19:51
SAINT-GEORGES	07:12	08:37	09:47	10:52	11:52	12:52	13:52	14:52	15:47	16:42	17:52	18:52	19:52
MAZY	07:13	08:38	09:48	10:53	11:53	12:53	13:53	14:53	15:48	16:43	17:53	18:53	19:53
RHUYS	07:14	08:39	09:49	10:54	11:54	12:54	13:54	14:54	15:49	16:44	17:54	18:54	19:54
TENNIS SPORTING	07:15	08:40	09:50	10:55	11:55	12:55	13:55	14:55	15:50	16:45	17:55	18:55	19:55
PALMIERS - ANNEXE DE MAIRIE	07:16	08:41	09:51	10:56	11:56	12:56	13:56	14:56	15:51	16:46	17:56	18:56	19:56
BOIS D'AMOUR	07:18	08:43	09:53	10:58	11:58	12:58	13:58	14:58	15:53	16:48	17:58	18:58	19:58
MAISON MÉDICALE	07:19	08:44	09:54	10:59	11:59	12:59	13:59	14:59	15:54	16:49	17:59	18:59	19:59
GARE SNCF SUD quai N° 5	07:25	08:50	10:00	11:05	12:05	13:05	14:05	15:05	16:00	16:55	18:05	19:05	20:05
Départ LIGNE 20 OUEST		10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:15	16:10		18:20	19:20		

Arrêt accessible

Tarifs **lila Presqu'île**

Les titres **Lila Presqu'île** sont valables deux heures sur l'intégralité des lignes **Lila Presqu'île** et les lignes urbaines de la **STRAN**, dont **HéliYce**.
Ils ne donnent pas accès au transport à la demande et au réseau **Aléop**.

Attention, seuls les tickets « Vente à bord » sont vendus à l'intérieur des véhicules.

Ticket unité	1,40 €
Ticket vente à bord	1,80 €
Carnet de 10 tickets	11,00 €
Abonnement mensuel	37,00 €
Abonnement annuel*	370,00 €

* L'abonnement annuel est délivré uniquement au Syndicat Mixte Lila Presqu'île. (+3€ de frais de dossier)
ATTENTION, les abonnements Lila Presqu'île sont valables du 1^{er} au dernier jour du mois.



Pour consulter la carte interactive, scannez le QR-Code



LA VILLE EN MOUVEMENT

LA VILLE EN MOUVEMENT

ENVIRONNEMENT

LA BAULE-ESCOUBLAC DISTINGUÉE DE LA MARIANNE D'OR POUR SA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE...

Dès son arrivée en juillet 2020, l'équipe municipale de La Baule-Escoublac a placé au cœur de son action les enjeux environnementaux, notamment par la valorisation écologique de ses bâtiments publics.

Après avoir obtenu juste avant l'été le label « Ville éco-propre », La Baule-Escoublac vient de recevoir une nouvelle distinction en se voyant décerner une Marianne d'or pour son choix affirmé des énergies propres.

Ce prix majeur distingue depuis 39 ans les collectivités territoriales représentatives de l'excellence de la démocratie, celles qui s'engagent de façon active au service de l'intérêt général.

Notre ville balnéaire se voit cette fois-ci récompensée pour son action en faveur de l'utilisation et du développement des énergies propres.

Le jury a notamment voulu saluer le projet d'extension du système de drainage Ecoplage. Fort de la réussite de sa première installation pour alimenter la piscine Aquabaule, cet équipement va être prolongé sur plus d'un kilomètre.

Utilisant la thalassothermie, il permet de lutter contre l'érosion de la plage tout en valorisant l'eau de mer : parfaitement filtrée, elle produit de l'énergie et peut alimenter des infrastructures situées sur le littoral. Cette extension sera utilisée pour contribuer à inverser le bilan énergétique de l'Hôtel de Ville, bâtiment du début des années 70.

Autres réalisations en cours, un plan de déploiement sur l'ensemble de la commune de bornes de rechargement pour véhicules électriques et le choix de l'alimentation solaire intégrale pour l'éclairage public du



nouveau front de mer. Nécessitant une surface de 700 m² équipée en panneaux photovoltaïques, le toit du même Hôtel de Ville va en recevoir près des deux tiers, le reste étant installé sur d'autres bâtiments municipaux.

L'obtention de cette Marianne d'or salue la politique volontariste sur le choix des énergies suivie depuis deux ans par la municipalité bauloise, notamment par la valorisation énergétique des bâtiments municipaux. Cette démarche de prise en compte des enjeux environnementaux a effectivement été placée au cœur de l'action de l'actuelle équipe municipale dès son arrivée en juillet 2020. ■

... ET LA VALORISATION DE SES BÂTIMENTS



Autre résultat concret, le Palais des congrès et des festivals Jacques Chirac-Atlantia fait partie des sept premières destinations métropolitaines françaises qui viennent d'obtenir le label « Destination Innovante Durable ».

Cette distinction a été créée par France Congrès Événements et

est contrôlée par le bureau Veritas. Elle récompense l'engagement collectif porté par les acteurs institutionnels et socioprofessionnels, dont la municipalité, de la destination autour du Palais des congrès et des festivals, déjà certifié ISO 20121 depuis 2015, norme de référence internationale en matière d'événementiel responsable.

Cette récompense traduit l'action structurante de la Ville en faveur d'un tourisme événementiel durable. Elle préfigure surtout la volonté de la municipalité de rendre ses bâtiments propres au niveau énergétique avant même les demandes émanant du gouvernement. ■



Extérieur en bois du complexe Burban



INFRASTRUCTURES PARC DES DRYADES: DE NOUVELLES INSTALLATIONS

Dans le cadre du succès des Dryadestivales, de nouvelles installations ont été utilisées : couverture de scène, alimentation électrique...

Ces travaux vont se poursuivre en 2023 afin de finaliser la transformation de cet écrin de verdure en véritable espace de spectacle. Cela correspondra au centième anniversaire du parc. ■

LA VILLE EN MOUVEMENT





Franck Louvrier, Maire de La Baule-Escoublac, et Xavier Lequerré, Adjoint au Maire au micro.

PATRIMOINE

LA MAIRIE D'ESCOUBLAC A FÊTÉ SES 100 ANS !

Le samedi 2 juillet dernier, Franck Louvrier, Maire de La Baule-Escoublac, et Xavier Lequerré, Adjoint au Maire en charge notamment d'Escoublac, ont commémoré le centenaire de la mairie annexe d'Escoublac.

Inauguré le 3 juillet 1922, ce bâtiment était à l'époque la mairie principale de ce qui s'appelait encore Escoublac-La Baule.

Ironie de l'histoire, fut également inaugurée le même jour la mairie annexe de La Baule, située avenue de Lattre de Tassigny qui devint l'Hôtel de Ville le 26 octobre 1935...

L'annexe de mairie d'Escoublac fut réalisée par Georges Dommée,

architecte de nombreuses villas dans la commune. L'édifice possède un petit clocher, et son fronton est décoré par les armes de Bretagne, nouvelle démonstration de cet ancrage provincial.

Cette annexe de mairie ainsi que celles du Guézy et de la place des Palmiers sont importantes dans la gestion municipale car elles permettent de rapprocher les services publics des administrés.

En 2024, ce seront les 50 ans de l'Hôtel de Ville qui seront célébrés, construit sous l'ère d'Olivier Guichard dont ce sera, autre télescopage de l'Histoire, les 20 ans de sa disparition. ■



RENTRÉE SCOLAIRE

HAUSSE NOTABLE DES EFFECTIFS

Après les chiffres de l'INSEE (recensement de la population) et l'augmentation sensible du nombre d'inscrits sur les listes électorales, un autre indicateur témoigne de l'attractivité de La Baule-Escoublac et de son essor : la hausse des effectifs scolaires dans les écoles publiques, + 4,7 % cette année par rapport à la rentrée précédente.

Ce sont désormais 715 petits Baulois qui fréquentent les classes des quatre établissements publics de la commune. ■



DU REMBLAI...
à la
Promenade de mer

RÉHABILITATION DE LA PROMENADE DE MER DÉBUT DES TRAVAUX

Alors que la concertation sur la réhabilitation de la promenade de mer a été un véritable succès, les premiers travaux vont commencer.

Situé à la limite de La Baule-Escoublac et de Pornichet, l'émissaire du ruisseau de Mazy va être prolongé. Cet exutoire

déverse les eaux pluviales dans l'océan. Mais trop court et trop étroit, il connaît des problèmes récurrents d'ensablement qui finissent par former sur la plage, à la hauteur de l'avenue de Lyon ces phénomènes de « rivières » après de fortes précipitations.

L'exutoire va donc être réhabilité

en étant élargi de 800 à 1200 mm de diamètre et allongé d'environ 25 m dans la mer, le tout étant recouvert d'un habillage en bois.

Ces améliorations vont aussi permettre de contribuer à stabiliser le sable sur la plage à cet endroit. ■



ENVIRONNEMENT

VOTEZ POUR CIMETIÈRE PARC, EN LICE POUR LES VICTOIRES DU PAYSAGE !

Le cimetière paysager de La Baule-Escoublac, situé entre la Route bleue et l'aérodrome, fait partie des 63 sites sélectionnés pour les Victoires du paysage 2022.

Ce concours national est organisé depuis 2008 par Val'Hor, organisation interprofessionnelle rassemblant des professionnels de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Ce prix de renom vise à récompenser à la fois les acteurs publics, les entreprises et les particuliers pour leurs aménagements paysagers.

Inauguré en 2017, le cimetière paysager d'Escoublac s'étend sur un espace naturel d'une dizaine d'hectares.

Pour son élaboration, un double défi s'est imposé à ses concepteurs. D'abord, il a fallu

aménager cet espace rural, implanter un bâti au sein d'un espace naturel tout en conservant celui-ci. Ensuite, être capable de créer un lieu adapté à la contemplation, à la méditation et au recueillement.

Dans cette volonté, la nature joue un rôle central : un canal de 265 mètres de long divise l'espace en deux parties et crée une vraie perspective. De chaque côté, des chênes centenaires apportent une sérénité au lieu.

À ce jour, le cimetière accueille 216 emplacements. À terme, il pourra en recevoir 1400.

Tous les Baulois et tous ceux qui apprécient notre ville balnéaire sont invités à voter pour leur aménagement préféré :

lesvictoiresdupaysage.com



Le radar antibruit installé sur le front de mer.

CADRE DE VIE

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Dans le cadre de la lutte engagée par la Ville contre la pollution sonore, un premier radar pédagogique anti-bruit Méduse a été installé sur le front de mer, à la hauteur du parking des Escholiers.

Un deuxième devrait arriver l'année prochaine.

Pour rappel, La Baule-Escoublac a demandé à être inscrite sur la liste des villes-test pour la mise en place de radars pédagogiques verbalisateurs. ■

ATTRACTIVITÉ

LA BAIE DE LA BAULE PARMIS LES PLAGES PRÉFÉRÉES DES INTERNAUTES

Dans le top 5 des plus postées sur Instagram

Selon une étude du magazine Géo, sur les quelque 20000 km de côtes françaises, la plage de La Baule figure dans le top 5 de celles les plus postées sur le réseau social Instagram, avec plus de 61000 publications.

Seul site des Pays de la Loire à figurer au classement, la plage de La Baule arrive notamment devant la calanque de Sormiou, à Marseille.

Commentaire du magazine : « La Baule est une station balnéaire idéale pour les familles, elle offre une multitude d'activités ainsi qu'une tranquillité rêvée. »

@VilleLaBaule



Plage préférée des Internautes du département

Via son site Internet et sa page Facebook, le quotidien Ouest-France a organisé un sondage début août portant sur le thème : « Quelle plage du département a votre préférence ? »

Sur 241 participants, la baie de La Baule est citée 36 fois, plaçant le site largement en tête du

classement (OF, lundi 8 août 2022).

Ainsi, un internaute ayant voyagé dans une quarantaine de pays explique : « Je suis allé sur toutes les plages pour m'y baigner dès que je le pouvais, mais je n'ai jamais vu une baie aussi belle que La Baule qui a toutes les qualités » : orientation plein sud, sable blanc fin, grande plage, eau claire, sports aquatiques, clubs et restaurants de plage. ■



MOBILITÉ LAJARRIGE ET ESCOUBLAC: DES ZONES BLEUES EXPÉRIMENTALES



Le 1^{er} août, la municipalité a mis en place un système provisoire de zones bleues avenue Lajarrige et dans le centre-bourg d'Escoublac. Le stationnement restait gratuit à condition d'apposer un disque bleu sur son tableau de bord.

L'objectif était d'avoir une rotation plus importante des véhicules, d'éviter les « voitures-ventouses » dans ces secteurs commerçants.

Cette expérimentation, réalisée à la demande de nombreux commerçants, a duré jusqu'à fin septembre. En fonction des résultats, ces zones bleues pourront être pérennisées. ■



MOBILITÉ UNE DEUXIÈME STATION DE GONFLAGE AVENUE LAJARRIGE

Suite au succès de la borne de gonflage située sur le parking à vélos avenue des Ibis près du marché (près de 200 gonflages par semaine depuis son installation en avril 2021), une deuxième borne a été installée début juillet avenue Lajarrige, à proximité de la station de vélos en libre-service côté mer.

En deux mois, elle a déjà été utilisée près de 120 fois par semaine.

La Ville va continuer d'étendre ce type d'équipements inscrits dans le plan Vélo: deux nouvelles bornes vont être installées en 2023, une à proximité du garage à vélo côté gare-sud et l'autre au sein du lotissement l'Hermione qui est en train de sortir de terre au Guézy. ■



Franck Louvrier, Maire de La Baule-Escoublac, Laurence Briand, Adjointe au Maire signent une Charte de proximité avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) de Loire-Atlantique

ATTRACTIVITÉ LA VILLE S'ENGAGE ENVERS LE COMMERCE DE PROXIMITÉ ET L'ARTISANAT

Rare ville de l'arrondissement, au début de l'été, La Baule-Escoublac a signé avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) de Loire-Atlantique une Charte de proximité.

Son objet est de développer le tissu économique local et de renforcer l'accompagnement des artisans du territoire.

En signant ce document, la commune s'engage à :

- ▶ maintenir et renforcer l'activité artisanale sur son territoire ;
- ▶ favoriser le renouvellement et la transmission des entreprises artisanales ;
- ▶ soutenir la politique volontariste de la CMA en ce sens ;
- ▶ valoriser l'excellence artisanale et le savoir-faire des entreprises, de ses dirigeants et des jeunes apprentis.

En retour, la CMA va aider la Ville à amplifier certaines de ses actions :

- ▶ manger des produits artisanaux locaux, avec notamment la reprise de la restauration municipale ;
- ▶ favoriser un développement économique responsable et durable (diagnostic écologique, numérique) ;
- ▶ pérenniser l'activité artisanale via la transmission de l'activité ;

- ▶ former et recruter sur le territoire en faisant découvrir l'apprentissage aux jeunes ;
- ▶ soutenir des projets d'animation de ville comme les Nocturnes estivales ;
- ▶ mettre en avant l'excellence artisanale, en continuant par exemple de promouvoir le titre de maître-artisan sur La Baule-Escoublac.

L'artisanat sur le territoire de la commune représente 486 établissements, dont presque la moitié dans l'artisanat de construction, l'alimentation, le soin à la personne, et en plus des artisans (voire de leurs conjoints), 844 emplois salariés et 59 apprentis.

La signature de cette charte montre l'importance que la Ville accorde aux artisans et aux commerces de centre-ville, poumons économiques qui initient la respiration de nos artères centrales. C'est aussi montrer la richesse des métiers dont peuvent profiter les résidents de La Baule-Escoublac, aussi bien dans leurs côtés essentiels que plus accessoires. ■





TRAVAUX

RÉHABILITATION DE L'AVENUE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY

La gestion rigoureuse de la municipalité a permis de dégager sur le compte administratif de 2021 un solde positif supérieur à celui escompté.

C'est pourquoi le Maire de La Baule-Escoublac, Franck Louvrier, a décidé que cet excédent serait immédiatement investi dans ce qui, au fil du temps, est devenu une urgence: la réfection de la chaussée de l'avenue de Lattre de Tassigny dont l'état de dégradation ne cesse de s'accroître.

Ces travaux seront réalisés en deux tranches, par tronçons, la première de fin octobre à mi-décembre, la seconde de fin janvier à mi-mars :

- ▶ entre les avenues de Champsavin (stade Moreau-Defarges) et de Joyeuse (tennis Country Club);
- ▶ entre les avenues de Joyeuse et de l'Usté (juste avant le marché).

L'emprise concernée correspond aux sections les plus endommagées du diagnostic de voirie. Elle représente à peu près 2 km de long et une surface de 16 000 m² à traiter pour une

enveloppe estimée à 1 000 000 €.

Les travaux prévus sont :

- ▶ des purges sur les parties affaissées;
- ▶ la reprise des bordures abîmées et la mise aux normes PMR (Personnes à mobilité réduite) de toutes les traversées piétonnes;
- ▶ la réfection des enrobés;
- ▶ la réfection des trottoirs;
- ▶ la reprise de la signalisation et du jalonnement, vétustes;
- ▶ le marquage de la bande cycle, des traversées piétonnes et le traitement en résine des carrefours.

Une troisième tranche de travaux arrivera par la suite entre, d'une part, l'avenue de Champsavin et le Pouliguen et, d'autre part, entre les avenues de l'Usté et des Bouleaux. Sur cette dernière emprise, plus commerçante, des espaces verts seront proposés.

L'avenue de Lattre, axe structurant majeur de notre ville, va de la sorte connaître un toilettage indispensable. ■



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE UNE VOITURE DE COURSE SUR LA PROMENADE DE MER !

Lors du lancement de cette année consacrée à l'automobile, Franck Louvrier, Maire de La Baule-Escoublac, avait eu l'occasion de le dire : « Celle-ci ne sera pas qu'un retour dans le passé, mais aussi l'occasion de réfléchir à la place de la voiture dans notre société de demain qui ne sera plus comparable avec celle d'hier ».

Aussi, dans la logique environnementale et de transition écologique qui anime la municipalité depuis deux ans, les Baulois ont pu profiter d'une présentation exceptionnelle d'un véhicule hybride électrique-hydrogène.

« Mission H24 » a en effet été invité à faire une démonstration de l'un de ses prototypes de course à motorisation hybride : une voiture de compétition qui ne rejette que de l'eau (potable) a ainsi évolué sur notre promenade de mer !

Le programme « Mission H24 » est développé en collaboration entre l'Automobile Club de l'Ouest, organisateur des 24 Heures du Mans depuis 1923, et GreenGT, une société suisse spécialisée dans les énergies propres.

Sorte d'apogée d'une « Année de l'automobile » très riche en événements, la présentation de ce prototype, pour la première fois hors circuit dans une ville, aura été l'occasion de montrer au public baulois le potentiel de la mobilité hydrogène, la mobilité zéro émission, motorisation du futur. ■

LA VILLE EN MOUVEMENT





Rencontre avec la patrouille de France



Hommage à Tony Molière, producteur et distributeur de films, devant le cinéma Gulf Stream.



Mise en place estivale d'un service de santé alternatif: la borne de vidéo-consultation.



Festival du cinéma et musiques de films.



Sensibilisation lors des 50 ans de la sécurité routière.



Cérémonie patriotique du 14 juillet.



Centre Internationaux Francophones des Lions clubs de France.

Concert du 14 juillet place Leclerc.



Renforts de sécurité des CRS pour la saison estivale.

Accueil des nageurs sauveteurs des CRS.



Les vainqueurs de l'Open Swim Star, épreuve de natation en eau libre.



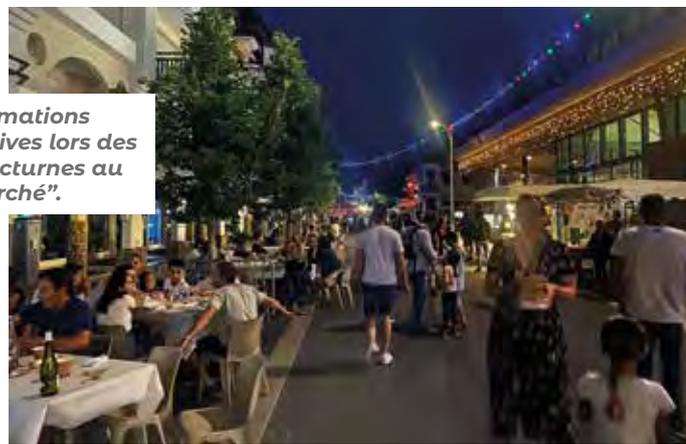
Rencontre Nantes - Lorient au stade Moreau Defarges.



Concerts Eole Voce et Echoes & More, dans le cadre de L'été des Dryades.



Les Voiles de légende dans la baie de La Baule-Le Pouliguen.



Animations festives lors des "Nocturnes au marché".



Exposition au Musée Boesch, Michel Bohbot: "Rencontres avec les grands maîtres".



Exposition Roberto Battistini: "Gainsbart, L'homme à la tête de l'art".



"Les p'tits théâtres du mardi", tout l'été au parc du Bois des Aulnes.



7^e édition de la
Nuit blanche
des Galeries.



L'automobile
à l'honneur au
Cinémaplage.



Plateau exceptionnel de
La Baule Jazz Festival
au parc des Dryades.



Benjamin Sauze,
membre de l'équipe
de France, en
démonstration lors
de la 13^e fête des
boulistes.



Passion automobile
2022



Présentation
publique du projet
promenade de mer.



Esprit rétro à la Journée
Belle époque.



Inauguration de l'aire
de stationnement des
camping-cars, près du port
de La Baule-Le Pouliguen.



Ambiance bretonne
au Pardon de
La Baule.



Remise de la
médaille de la Ville
à Éric Mignard étoilé
Michelin.



Rencontre avec
Antoine Kombouaré,
entraîneur du
FC Nantes.



71^e Festival international
de bridge de La Baule

Retour attendu des
feux d'artifice les 14
juillet et 15 août.

Concert des Dryades estivales.



Prix de la Ville de La Baule-Escoublac à l'hippodrome de Pornichet.

Pose de la plaque attribuée par la Fédération Française des Véhicules d'Époque "Les lieux de l'histoire automobile" au circuit automobile de l'aérodrome.



Visite des renforts de sécurité saisonniers par le Préfet de la région des Pays de la Loire.



Activités aquatiques et nautiques au Beach Tour.



Visite de Christelle Morançais, Présidente de la région des Pays de la Loire, sensibilisation aux gestes de premiers secours.



Marché du terroir d'Escoublac



La Baule-Escoublac labellisée Handiplage.



Merci aux pompiers pour la maîtrise du feu de la forêt d'Escoublac.



AGENDA

AGENDA AUTOMNE 2022

Jusqu'au 31 DÉCEMBRE

Ivana Boris, artiste en résidence

Musée Boesch
+ d'infos: labaule.fr

Exposition « Bernard Boesch : les années géométriques »

Musée Boesch
+ d'infos: labaule.fr

OCTOBRE

Jusqu'au 25 novembre

Exposition « Le Mans 100 ans »
Hall de l'Hôtel de Ville
+ d'infos: labaule.fr

2 au 16

58^e salon d'automne de la Slab
Espace culturel chapelle Sainte-Anne
+ d'infos: labaule.fr

8

Journée bauloise de l'inclusion
Place des Salines
+ d'infos: labaule.fr

21 au 30

Les week-ends en musique
Espace culturel chapelle Sainte-Anne
+ d'infos: labaule.fr

22 au 29

Rencontres littéraires d'automne
Bibliothèque Henri Quéffelec
+ d'infos: labaule.fr

23

Journée des vendanges
Quartier du casino

29 et 30

Grand week-end d'Halloween
Quartiers de la ville
+ d'infos: labaule.fr



NOVEMBRE

1^{er}

Journée nationale du souvenir

Jusqu'au 25

Exposition « Le Mans 100 ans »
Hall de l'Hôtel de Ville
+ d'infos: labaule.fr

4 au 11

Exposition concours photos
Espace culturel chapelle Sainte-Anne
+ d'infos: labaule.fr

11

Commémoration de l'Armistice de 1918

15 au 19

Bus du cœur des femmes
Place des Salines
+ d'infos: labaule.fr

23 au 27

Festival de théâtre amateur
Espace culturel chapelle Sainte-Anne
+ d'infos: labaule.fr

15 au 30

Le grand mois de la petite enfance
Bibliothèque Henri Quéffelec
+ d'infos: labaule.fr

Palais des congrès et des festivals
JACQUES CHIRAC-ATLANTIA

Suivez la programmation au jour le jour sur atlantia-labaule.com
Informations et réservations:
02 40 11 51 51

DÉCEMBRE

10 au 1^{er} janvier

Exposition « PMH-Doodle Mania »
Espace culturel chapelle Sainte-Anne
+ d'infos: labaule.fr

8 au 11

Marché de Noël d'Escoublac
Place de l'église
+ d'infos: labaule.fr

10 au 1^{er} janvier

Noël magique
Dans tous les quartiers, Bois des Aulnes, Bibliothèque, Espace culturel chapelle Sainte-Anne
+ d'infos: labaule.fr

15 au 31

Marché de Noël
Place de la Victoire
+ d'infos: labaule.fr

PROCHAINS
CONSEILS MUNICIPAUX
28 oct. - 25 nov. - 16 déc.



En direct et en replay sur la page Facebook de La Baule-Escoublac @VilleLaBaule

PERMANENCE MUNICIPALE MOBILE
LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE
sans rendez-vous

Tout au long de l'année - Le samedi, 11h30 - 12h30
Dates et lieux sur Internet et réseaux sociaux

@VilleLaBaule

labaule.fr

Programme complet et détaillé sur Internet et les réseaux sociaux

VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC